UFIPA UNION DE LA FILIÈRE PAPETIÈRE

PROCES-VERBAL
DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
UFIPA

Du 15 Juin 2012 à 11h00 à Bandol

Conformément aux Statuts, le quorum étant atteint, l'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

1°) Un avis de convocation.

2°) La feuille de présence à l'Assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés par des mandataires.

3°) Le texte des résolutions.

Marcel RINGEARD ouvre la séance en saluant le nouveau Président et Trésorier de l'AIPB, Messieurs Joël MONTAGUT et Eric GOURDON. Il présente également le nouveau président de l'UPCP, Bernard BOUVET, qui prend la parole pour nous présenter La Semaine de l'Ecriture qui se déroulera fin septembre.

Marcel RINGEARD souhaite ajouter une résolution supplémentaire, à savoir le vote à main levée pour le renouvellement des membres du Comité Directeur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1° - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 à Bandol.

2° Rapport d'activité :

Nous avons enregistré :
- deux adhésions : celles d'ECRIDOR et TESA.
- trois démissions : celle de CERTIPRINT, IMATION et MAUL.

TOTAL ADHERENTS :
A ce jour, nous avons 71 entreprises adhérentes.

Marcel RINGEARD revient sur le nouveau « format » du congrès qui concentre sur une seule journée l'ensemble des interventions et rappelle que cette manifestation au contenu qualitatif est perçue comme un événement fort, un moment d'échange et de convivialité avec une participation en hausse, 178 personnes présentes.

Les principales actions de l'UFIPA : 2 gros travaux en cours

Commission développement durable

Cette commission a été créée au second semestre 2011 sous la présidence de Bruno PEYROLES. Thème majeur qui sensibilise tout le monde.
Les acteurs de la papeterie et de la fourniture de bureau ont des atouts à faire valoir en matière de développement durable mais les consommateurs en sont mal informés.
Objectif de cette commission : mettre en place une notation environnementale commune sur un référentiel de profession. Le but étant qu'aucun consommateur ne devra pouvoir trouver le même produit classé différemment selon le distributeur. Pour cela, il faut fédérer les distributeurs autour d'une norme de marquage unique. Cette commission a fait intervenir ACE et AFNOR pour présenter leur méthodologie de notation éprouvée depuis 3 ans. L'étude se poursuit pour pouvoir donner une dimension internationale, à minima européenne à cette classification.

Formation commerciale papeterie

La première commission formation s'est tenue le 23 septembre 2011. Un petit déjeuner a été organisé le 13 mars 2012 sur ce thème.

Pour répondre aux besoins des entreprises, deux parcours sont proposés, l'un concerne les vendeurs sédentaires et l'autre les vendeurs itinérants. Il est rappelé les avantages d'une telle formation pour l'entreprise (formation pour une spécification à nos métiers, peu onéreuse…) et pour le candidat (formation diplômante sur 13 mois).
Le coût moyen restant à la charge de l'employeur est d'environ 1300€.

12 candidats minimum pour monter une session. Possibilité de démarrer un seul module.

Gros investissement humain et financier pour mettre en place ces formations et aucun retour de la part des distributeurs. Pas d'avancement, pas d'inscription ni manifestation d'intérêt particulier malgré plusieurs relances au sein de nos adhérents.

Est-il nécessaire d'engager une nouvelle communication ?

3° - Rapport financier de l'exercice 2011

Laurent PROY, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2011.

Compte de résultat
Récapitulatif des charges : 352.100,90€
Récapitulatif des produits : 415.849,95€

Résultat net : 63.749,05€
Hausse significative du résultat net entre 2010 et 2011. Cette augmentation des excédents de gestion par rapport à 2010 s'explique par la baisse des honoraires et prestations en 2011 (recours au cabinet de recrutement en 2010) et baisse de la masse salariale (2010 a été une période de transition entre Christine et Laurence).

Bilan
Le total du bilan s'élève à 273.605,32€

Trésorerie au 1er juin 2012 :
Compte courant : 77.894€
Livret A : 77.099€
FCP BNP : 45.916€
Dexia Court Terme : 53.136€

Cotisations
2011 : 215.858€
Prévision pour 2012 : 219.095€

4° - Budgets 2012 et 2013

Ressources estimées :
Prévision stable concernant les cotisations. Tarifs et barèmes identiques.
Contribution stable concernant les prestations de la Maison de la Papèterie (depuis le 1er avril 2012, Adéquations est arrivée dans nos locaux en remplacement de la FEB).

Prévisionnel charges de fonctionnement :
Prévisions charges stables entre 2012 et 2013 (hors Etude Filière I+C). Le coût de cette étude sera intégralement imputée sur 2012.
Provisions de 60.000€ pour projets fédérateurs en 2013.
Résultat prévisionnel positif de 10.117€ en 2012.

5° - Quitus aux membres du Comité Directeur

Votre Comité Directeur vous demande à travers la 4ème Résolution quitus pour sa gestion.

6° - Renouvellement partiel statutaire du Comité Directeur

Comme il est d'usage à la 5ème Résolution, il y a réélection d'un certain nombre de membres du Comité Directeur.

A l'issue de cette intervention, le Président déclare la discussion ouverte.

Aucune question n'étant posée, il est donné lecture des Résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 à BANDOL, telle que copie en a été adressée aux Sociétaires, l'Assemblée en approuve les termes.

Adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion, tels qu'arrêtés par le Comité Directeur, approuve les comptes de l'exercice 2011 UFIPA.

Adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture des budgets 2012 et 2013, tels qu'arrêtés par le Comité Directeur, approuve le projet d'exercices 2012 et 2013 UFIPA.

Adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Membres du Comité Directeur.

Adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Cette année, quatre candidats (2 distributeurs, 2 fabricants) se présentent.

L'Assemblée Générale Ordinaire réélit les membres suivants au Comité Directeur :

- Monsieur Bruno PEYROLES — BUREAU VALLEE
- Monsieur Michel MILCENT — OFFICE DEPOT
- Monsieur François NUSSE — EXACOMPTA/CLAIREFONTAINE
- Monsieur Marcel RINGEARD — PILOT CORPORATION OF EUROPE

Les membres de l'UFIPA sont appelés à voter à main levée.

Sur 44 personnes présentes ou représentées, nous avons :
44 voix exprimées.

Monsieur Bruno PEYROLES	43 voix
Monsieur Michel MILCENT	44 voix
Monsieur François NUSSE	43 voix
Monsieur Marcel RINGEARD	43 voix

Messieurs Peyrolles, Nusse et Ringeard, présents, s'abstiennent concernant le vote sur leur propre candidature.

L'Assemblée Générale Ordinaire réélit les membres suivants au Comité Directeur :

Monsieur Bruno PEYROLES	BUREAU VALLEE
Monsieur Michel MILCENT	OFFICE DEPOT
Monsieur François NUSSE	EXACOMPTA/CLAIREFONTAINE
Monsieur Marcel RINGEARD	PILOT CORPORATION OF EUROPE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Onze Heures Quarante Cinq.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.